



AVIS PUBLIC

PROCÉDURE DE CONSULTATION ÉCRITE SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT 25.37-2020 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 25-2006

Avis public est donné par le soussigné, Georges Lazurka, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité d'Ormstown, à tous les contribuables de la municipalité à l'effet :

- **QUE** conformément aux dispositions de l'arrêté ministériel du 17 août 2020 numéro 2020-058, du ministre de la Santé et des Services sociaux, pris en vertu de la Loi sur santé publique (RLRQ, c. S-2.2), les projets de règlement cités en titre seront soumis à une procédure de consultation écrite de quinze (15) jours à partir de la publication du présent avis, en remplacement de la consultation publique, les citoyennes et citoyens ayant préalablement été avisés par courrier de cette procédure;

- **QUE** lors de la séance régulière du Conseil tenue le 8 septembre 2020, il y a eu adoption du projet de Règlement # 25.37-2020 modifiant le Règlement de zonage # 25-2006.

1. Objets du projet de Règlement # 25.37-2020

L'objet du projet de Règlement # 25.37-2020 vise à :

- a. Corriger une erreur dans la grille d'usage C01-114 ;
- b. Mettre à jour les grilles d'usage en ajoutant ou enlevant des normes desservies ou non desservies, à la suite des travaux d'installation de l'aqueduc et l'égout sur la route 201 et en enlevant la mention de Plan d'Aménagement d'Ensemble (PAE) pour la zone H04-432 ;
- c. Réduire la superficie minimale requise pour construire des habitations en zone H02-202; **Rue Osmond et rue Borden**
- d. Ajout de la classe d'usage H2 (bi familial) et de dispositions à cet effet à la grille d'usages et normes dans la zone H04-402;

Les zones touchées par la modification sont les suivantes : H04-402 et les zones contiguës H04-401, A04-412, H04-403, H04-424, H04-423, H04-405 et A01-117. **VOIR PLANS**



